

Émetteur:

CMA
Zac du Grand Pont
50 Rue Gutenberg
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

Adressé à:

Les Travaux Du Midi
Monsieur Bérenger COACHE
111 avenue de la Jarre
BP 274
13009 Marseille

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
Prestation de pose et service Rideau fermeture en maille Tigris motorisation tubulaire. Fourniture et pose d'un rideau fermeture incluant tablier en maille Tigris de chez GKD Dimension des tabliers suivant liste ci-dessous : 1 rideau de 2 mètres de large (tringles) x 3,5 mètres de hauteur (câbles) 2 rideaux de 3,6 mètres de large (tringles) x 3,5 mètres de hauteur (câbles) 1 rideau de 1,8 mètres de large (tringles) x 3,5 mètres de hauteur (câbles) 1 rideau de 2,4 mètres de large (tringles) x 4,5 mètres de hauteur (câbles) 2 rideaux de 5,55 mètres de large (tringles) x 3,05 mètres de hauteur (câbles) Frais de transport et emballage inclus Tablier en acier inoxydable entièrement façonné avec rail de finition inférieur (en profilés d'acier inoxydable pliés 3 mm d'épaisseur) y compris l'arbre, la maille enroulée sur l'arbre. Console moteur et dispositif de sécurité de déroulement inclus 2 consoles de fixation standard. Rails de guidage latéraux en acier inoxydable avec entonnoir d'alimentation et protection des bords en PVC Moteur tubulaire SIMU 230V Interrupteur à clé avec contrôle de l'homme mort (l'alimentation électrique des rideaux et organes de control doivent être ramenées à l'ouvrage et à l'emplacement des commandes) Limité à max. 10 cycles de mouvement par jour, entre lesquels il doit y avoir une pause d'au moins 30 minutes. Remarque : en cas d'endommagement du moteur, l'arbre complet, y compris le volet, doit pouvoir être démonté. Carnet d'entretien et manuel d'utilisation, déclaration de performance selon la déclaration des produits de construction et marque CE inclus. Tous les principaux composants du système sont conformes à la norme DIN EN 13241-1. Etude et définition des consoles à utiliser pour la mise en place et le démontage facile du rideau. Limite de prestation : ne sont pas inclus dans l'offre les alimentation électrique et protection nécessaire pour le moteur et la liaison entre moteur et interrupteur. L'accès à l'ouvrage, pour la livraison des rideaux, s'entend sans difficulté de livraison ni besoins spécifiques.	20%	69 499,29	1	FO	69 499,29

--	--	--	--	--	--

Délai de livraison:	A définir quand le projet devient concret	Total HT	69 499,29
Conditions de règlement:	30% à cde - solde 30 jours (sous réserve d'assurance)	Total TVA 20%	13 899,86
		Total TTC	83 399,15

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC Pertuis
Adresse: CIC PERTUIS
PLACE DU 4 SEPTEMBRE
84120 PERTUIS
Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE
Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Caractère essentiel des présentes conditions de vente:

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable sauf acceptation expresse.

2. Acceptation de commande:

Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation de leur acceptation.

Nous ne nous engageons qu'à la fourniture du matériel et aux prestations de mise en œuvre spécifiées dans nos accusées de réception de commande.

3. Prix:

Nos prix s'entendent hors taxe. Ils sont étudiés nets et sans escompte.

4. Conditions de paiement:

10% minimum à la commande le solde suivant situation intermédiaire jusqu'à la réception des travaux. Sauf accord spécifique dans nos devis et accusés de réception de commande. Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement d'intérêts de retard au taux légal, sous réserve à la société de suspendre alors ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi. Pénalités de retard auto annuelle suivant les règles du Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

5. Exécution des marchés :

Nos délais d'intervention ne sont donnés qu'à titre indicatif, en fonction des possibilités de nos ateliers et du respect réciproque des étapes nécessaires aux préparatifs du chantier. Ils commencent à courir à réception du premier acompte, et éventuellement des plans bons pour exécution, à condition toutefois qu'aucune modification ni addition de prestation ne soit apportée ultérieurement à la commande initiale. Les commandes ne peuvent être annulées ni donner lieu à des pénalités pour cause de retard dans les livraisons. Toutes clauses et conditions d'achat, manuscrites ou imprimées, ne seront opposables à la société qu'autant qu'elles auront fait l'objet d'une acceptation expresse signée. Il incombe au client de s'assurer que toute commande est en parfaite conformité avec le droit des tiers.

6. Force majeure:

La société est libérée de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tous cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits et de force majeure: les tremblements de terre, cyclones, mobilisations, guerre, émeutes, réquisition, de même que les cas de grève, même partielles, qu'elles qu'en soient les causes, le lock-out, l'épidémie, les incendies, les inondations, les accidents de fabrication, le bris de l'outillage, les pannes de machines, le manque de matières premières et de

combustibles ou tout autre cause pouvant entraver notablement l'activité de notre entreprise ou de nos fournisseurs.

7. Garanties :

De convention expresse nos prestations et produits agréés par l'acheteur à chaque étape de situation des travaux, l'acceptation d'une situation de travaux sera considérée tacitement agrément de nos produits et prestations. Notre matériel est garanti contre tout défaut de matière ou de fabrication ou d'installation pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison. Sous réserve de la stricte observation des conditions de paiement, nous nous engageons pendant cette période à remplacer le matériel défectueux à condition d'être prévenus aussitôt que le défaut aura été constaté et de pouvoir le vérifier. Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au remplacement pur et simple du matériel défectueux. La garantie ne s'étendra pas aux dommages résultant directement ou indirectement: d'utilisation incorrecte, d'une mauvaise manutention, d'un effort anormal, d'accidents provenant de négligence, de manque de surveillance ou d'entretien. Aucune indemnité ne pourra être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

8. Attribution de juridiction:

Toute considération, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Aix en Provence.

9. Loi applicable:

Toute contestation sera tranchée par le Tribunal de Commerce d'Aix en Provence selon la loi Française.

10. Frais de contentieux:

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée de 5% outre les frais judiciaires et les intérêts légaux. Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

11. Réserve de propriété:

CMA conserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au complet paiement. A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

FIN